



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 février 2019

Nombre de membres en

exercice: 15

Présents : 10

Votants: 10

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit février, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de M. COUDERC

Sont présents: Didier COUDERC, Georges GAUCH, Raymond CHAPTAL, Alain SOBLECHERO, Jean-Christophe DEPOISIER, Danièle GALLIERE, Patrice DURAND, Samuel CALDIER, Geneviève TUFFERY, Valérie VAN OORTEGEM,

Excusés: Valérie PRADEILLES, Sabine GINGEMBRE, Natacha GROSSO, Franck FONADE

Secrétaire de séance: Alain SOBLECHERO

Ordre du jour:

Délibérations :

Ligne de crédit pour l'opération de rénovation du camping de Rouffiac

Attribution des marchés pour la rénovation du camping de Rouffiac

Location de logements communaux

Vente d'un véhicule de service (KANGOO)

Indemnités de gardiennage des églises

Opération de lutte contre le développement de la chenille processionnaire

Questions diverses :

Déploiement de sites pour le compostage partagé et la valorisation des déchets verts

Dénomination des rues

Point sur l'école

Point sur les travaux

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Délibérations du conseil:

Ligne de crédit pour l'opération de rénovation du camping de Rouffiac

Le plan de financement pour cette opération est le suivant :

Département 10 %

Région 15 %

Etat (DETR) 55 %

Au vu du montant de l'opération et des délais de versement des financements, le conseil municipal sur proposition de Monsieur le Maire décide à l'unanimité d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximal de 369 660 euros. Le taux des intérêts est indexé sur l'indice EURIBOR, il est actuellement de 0,99 % auquel s'ajoute 0,25 % de frais de dossier.

Attribution des Marchés Publics du camping de Rouffiac

Le montant du Marché de rénovation du camping s'élève à 228 239.34 euros HT. Les travaux consistent à la création et réfection de voiries et réseaux, l'aménagement du camping avec des plantations et du mobilier, l'installation de 4 habitations légères de type « Pigne ». Le conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution du Marché Public.

Le montant du Marché de mise aux normes des sanitaires du camping s'élève à 82007.91 € HT répartis en 7 lots. Le conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution du Marché Public.

Les travaux se dérouleront de mars à juin 2019 avant le début de la saison estivale.

Location de logements communaux

Deux nouveaux locataires occuperont le logement de l'ancienne école du Falisson à compter du 15 avril 2019. Une vacance de 15 jours permettra la réalisation de travaux de rafraîchissement de peinture par les services techniques de la commune.

Vente d'un véhicule

Le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre un véhicule communal modèle Kangoo 4x4 pour un montant de 3 200 euros.

Indemnités de gardiennage des églises

Afin d'assurer le gardiennage des églises de la commune, 474,22 euros pour l'église de Saint-Bauzile et 119,55 euros pour l'église du Falisson sont versés annuellement au Diocèse. Monsieur le Maire propose que cette somme puisse être versée aux personnes résidant sur la commune qui réalisent l'entretien des églises de la commune.

Le conseil municipal approuve cette proposition par 10 Pour et 1 Abstention.

Opération de lutte contre le développement de la chenille processionnaire

La commune va signer une convention avec le Département pour l'installation de pièges et nichoirs. Une personne référente sera désignée par la commune pour suivre cette opération.

Questions diverses :

Point sur l'école

L'école était sous la menace de fermeture de la 5^{ème} classe. Une réunion de crise a permis de lever les incertitudes et maintenir celle-ci.

La commune déplore que certaines familles domiciliées à Saint-Bauzile inscrivent leurs enfants sur d'autres communes.

Des propositions sont abordées en conseil municipal pour encourager la fréquentation de l'école de Brenoux Saint-Bauzile.

Point sur les travaux

- élagage des arbres pour passage de la fibre optique
- reprise de 2 allées et d'une canalisation au cimetière
- pose d'un drain à l'entrée d'un caveau
- mécanique : habillage intérieur du véhicule communal neuf, réparation de la Kangoo avant-vente
- terrain de jeux des Fonts : travaux d'éclaircissement des végétaux bordant le ruisseau

Divers

- Dans l'objectif de mise en place de la taxe incitative sur le territoire de la communauté de communes, le PLPD réalise une expertise sur la possibilité de mettre en place du compostage collectif et du broyage des déchets verts.
- Une planification est à l'étude par un groupe de travail pour réaliser la dénomination des rues.
- Une tarification sera mise en place au camping municipal pour les séjours longs en camping-car.
- 4 chemins sur la commune sont en cours de traçage par Monsieur Daniel Vitrolles habilité pour le faire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.